

« Les abus financiers chez les personnes âgées sont un sujet tabou »



Les criminels ont profité de la pandémie et des peurs des seniors pour leur soustraire de l'argent et des valeurs au moyen de crapuleux subterfuges. Dans cette interview, le criminologue Olivier Beudet-Labrecque nous décrit le contexte des abus financiers chez les seniors et le site « coronafraud.ch ».

Marin Good, Pro Senectute Suisse, s'est entretenu avec Olivier Beudet-Labrecque

Portrait



Olivier Beudet-Labrecque est criminologue, expert en investigation numérique et vice-doyen de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la Haute école de gestion Arc (HEG Arc) à Neuchâtel. Ses domaines principaux sont la fraude, la cybercriminalité et le blanchiment d'argent. En 2017, il a réalisé une étude nationale commandée par Pro Senectute Suisse sur les types d'abus financiers à l'encontre des 55 ans et plus.

Il y a quatre ans, vous avez réalisé pour Pro Senectute une étude sur les abus financiers chez les personnes âgées. Quels étaient les principaux constats ?

Olivier Beudet-Labrecque : Lorsque nous avons réalisé l'étude en 2017, nous avons découvert qu'un quart des personnes de 55 ans et plus vivant en Suisse avaient été victimes d'un abus financier au cours des cinq dernières années. Nous avons pu estimer les pertes financières liées à la problématique à plus de 400 millions de francs par année. Les abus financiers recensés se répartissaient en cinq catégories : les vols, les pratiques commerciales douteuses, les arnaques, la maltraitance financière et la cybercriminalité. Les formes les plus fréquentes d'abus financiers étaient la vente de services non souhaités, la vente de marchandises à des prix exagérés et l'hameçonnage (ou phishing), cette technique consistant à obtenir des données personnelles. Nous trouvons alarmant que 61 % des victimes n'en avaient pas parlé, ce qui laissait présager la présence d'un important tabou sur le sujet.

« 61 % des victimes d'abus financiers n'en parlent pas. »

Pensez-vous que cela est toujours valable aujourd'hui ?

Il est aujourd'hui difficile de déterminer si ces chiffres ont changé sans conduire une nouvelle étude. Or, depuis quelques années, on observe une hausse constante de la cybercrimina-

lité. Il est fort probable que cette variation touche aussi les seniors, qui sont de plus en plus nombreux à utiliser les nouvelles technologies. En ce qui concerne le tabou sur les abus financiers, nous espérons que les différentes actions de communication qui ont suivi la publication de notre étude ont contribué à l'amenuiser, mais cela est peut-être utopique.

Vous avez lancé « corona fraud.ch », un portail de communication sur les fraudes et les abus économiques liés au COVID-19. Pourquoi? Comment les personnes âgées ont-elles été touchées?

Lorsque nous avons constaté l'ampleur de la situation liée au COVID-19 en mars dernier, nous avons rapidement mis sur pied la plateforme « corona fraud.ch » afin d'étudier au mieux l'impact de la crise sur la criminalité économique et numérique. La population était invitée à y annoncer les cas rencontrés. Nous avons reçu beaucoup d'annonces de toutes les tranches d'âge, notamment au début de la pandémie. La forte majorité des cas concernait la vente frauduleuse de matériel sanitaire: gel, masques, gants, etc.

« Pendant la pandémie, les criminels jouaient sur le sentiment d'insécurité de la population. »

Il était intéressant de constater que les fraudeurs n'utilisaient pas des leviers traditionnels pour attirer leurs victimes, comme l'appât du gain, mais jouaient plutôt sur le sentiment d'insécurité de la population, voire sur l'instinct de survie. Puisque les seniors étaient considérés comme un groupe à risque, ils étaient une cible idéale. Nous avons eu vent de cas où des faux décontamineurs se présentaient au domicile de seniors en prétendant être envoyés par les autorités et en demandant aux seniors d'évacuer leur logement quelques heures pour qu'ils puissent décontaminer. Ils profitaient ensuite de l'absence des résidents pour s'emparer des objets de valeur. Nous avons aussi été informés de cas où des personnes malintentionnées proposaient à des seniors de faire leurs courses pour éviter que ces derniers s'exposent au coronavirus, puis ils s'enfuyaient avec l'argent destiné à l'achat de produits.

Avez-vous été surpris que des abus soient perpétrés dans le contexte de la pandémie?

Le début de la pandémie de COVID-19 a été une période particulièrement propice pour les fraudeurs. Ce n'était pas une sur-

prise puisque les événements majeurs sont souvent perçus par les escrocs comme des opportunités. C'était par exemple le cas lors de l'ouragan Katrina en 2005 aux États-Unis, où des fausses collectes de fonds avaient été mises sur pied, ou encore lors des Jeux olympiques de Tokyo, où l'on a découvert plusieurs sites web frauduleux qui prétendaient vendre des billets, des cadeaux et des souvenirs des Jeux.

Quelles sont vos recommandations pour une prévention efficace des abus financiers à l'encontre des personnes âgées?

L'étude réalisée en 2017 a démontré que le fait de s'informer sur les abus financiers était un facteur de protection. Autrement dit, plus vous en connaissez sur le sujet et moins vous avez de chance d'en être victime. Il est donc nécessaire de continuer les efforts de sensibilisation auprès des seniors, mais aussi auprès de la population en général. La famille et les amis peuvent jouer un rôle majeur dans la lutte contre ce phénomène et dans la diminution du tabou sur le sujet.

Formation continue

« Prévention des abus financiers envers les personnes âgées »

En se fondant sur l'étude sur les abus financiers chez les seniors, Pro Senectute a conçu une formation continue, en collaboration avec la professeure Isabelle Augsburg-Bucheli, Luca Brunoni et Sébastien Jaquier de l'ILCE (HEG Arc). Les participant·e·s découvrent, dans le cadre d'une journée de formation, comment protéger les seniors contre les abus financiers et la cybercriminalité au moyen d'événements préventifs visant à les sensibiliser aux diverses pratiques criminelles. Des exposés, des discussions en plénum et des exemples virtuels tirés de la pratique permettent aux participant·e·s d'apprendre les éléments les plus importants, depuis la réaction appropriée à avoir en cas de soupçon jusqu'au signalement de l'abus; ils/elles reçoivent aussi des conseils sur la cybersécurité.



www.prosenectute.ch/formation

En savoir plus sur l'étude « Abus financiers »:

